

LE TRAIT D'UNION

COSSET≈COSSETTE

Volume 16, numéro 3

novembre 2014

Bulletin de l'Association des familles Cosset/te



Gaétan Cossette

Michel Archange Cossette, bûcheron

J'ai parlé trop vite! Dans le *Trait D'Union* du mois de mars 2014, j'indiquais la fin d'une série d'articles portant sur les Cosset/te et l'exploitation forestière. C'était sans compter sur l'imprévisible et énigmatique Michel Archange Cossette, l'un des fils de Louis Cosset et de Catherine Trépanier et le frère de Louis Cossette fils et d'Hyacinthe Cossette. Son épouse est Euphrosine Trottier, de Pointe-du-Lac. En continuant mes recherches sur le sujet, en plus de Louis Guillet, père, quatre autres notaires ont souvent rédigé des contrats pour des membres de la famille Cosset/te : Maîtres Charles Lévrard de Saint-Pierre-les-Becquets, Jean-Baptiste Ferdinand Filteau de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Louis Dury et Casimir Dury de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Pour

quelles raisons des cultivateurs de Saint-Stanislas, allaient-ils si loin pour trouver un notaire? Ces hommes de loi allaient peut-être au devant de la clientèle... Des tabellions itinérants?



Devançant tous les autres Cosset/te, dix ans avant le contrat de 1832, que j'avais trouvé et mentionné dans la revue des familles Cosset/te de juin 2013, et dans lequel François Cossette vend du bois de chauffage, Michel Archange Cossette, en précurseur, signe le 10 décembre 1822, le contrat numéro 835, du greffe du notaire Casimir Dury. Pour sûreté du contrat, Michel Archange hypothèque tous ses biens

présents et futurs. Il s'engage envers James Ross, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, agent de Peter



André Cossette

Ombre et lumière

« Que la lumière soit et la lumière fut », est-il écrit dans la *Genèse*. Mais rien n'est si simple pour les humains que nous sommes. Les choses restent souvent dans l'ombre et quand nous projetons la lumière sur elles, nous découvrons souvent de nouvelles zones d'ombre, les ombres que laisse la lumière.

Le rapport du président met justement en lumière les rôles et activités de chacun des membres du conseil d'administration qui restent souvent dans l'ombre, à l'image même du président, qu'il faut remercier lui aussi pour son dévouement souvent discret. À sa façon, le *Trait d'union* aussi cherche constamment à éclairer le passé et le présent de la grande famille des Cossette.

Voyez cet « énigmatique » Michel Archange que Gaétan sort de l'ombre. On le voit bûcheron, puis, tout à coup, le voilà qui vend toutes ses terres comme s'il allait émigrer aux États-Unis... Ce qu'il ne fait pas. Pourquoi ? Plus tard, il traîne ses enfants devant les tribunaux. Pourquoi ? Beaucoup de zones d'ombre juste à côté de la lumière apportée sur son activité de bûcheron.

Une autre personnalité, plus contemporaine, est mise en lumière par Louis dans ce numéro. Jean-Marie Cossette vient de recevoir un bel hommage posthume en étant intronisé au Panthéon de l'Air et de l'Espace du Québec. Je garde de lui le souvenir d'un être lumineux, jusqu'à la dernière fois que je l'ai vu alors que l'on sentait vaciller cette lumière à cause de la terrible maladie qui allait le ramener dans l'ombre.

Les Cossette qui ont participé à la première guerre mondiale comme soldats étaient restés très largement dans l'ombre. Guy apporte un éclairage intéressant en les identifiant le plus précisément possible. Mais là aussi il est difficile de faire toute la lumière et des détails aussi inattendus que la fréquence de certains prénoms sont comme des poutres qui nous empêchent de voir clairement qui sont vraiment ces Alfred, Ernest, Joseph et M dont nous n'arrivons pas à connaître plus que le nom et le numéro matricule.

Plus j'y pense, plus il me semble qu'ombre et lumière sont les servantes l'une de l'autre.

	Dans ce numéro
1	Michel Archange Cossette
2	Présentation. Ombre et lumière
3	Mot du président. Rapport 2013-2014
5	Les «Cossette» et la première guerre mondiale
8	A. G. en bref C. A. en bref
9	Saviez-vous que... Jean-Marie Cossette...
11	Décès
12	Événements